

## ONT VOTÉ CONTRE:

MM.	MM.
Adamson	Homuth
Ashby	Jackman
Blackmore	Kidd
Blair	Kuhl
Boucher	Lennard
Bracken	Lockhart
Bradshaw	Low
Caouette	Macdonnell (Muskoka-
Cardiff	Ontario)
Case	McMaster
Casselman	MacNicol
Charlton	Manross
Daniel	Menary
Diefenbaker	Merritt
Drope	Power
Fair	Quelch
Ferguson	Robinson (Bruce)
Fleming	Stanfield
Fraser	Stirling
Fulton	Stokes
Hackett	Timmins
Hamel	Tustin
Harkness	Webb
Harris (Danforth)	White (Hastings-
Hatfield	Peterborough)
Hazen	White (Middlesex-
Henderson	Est)
Hodgson	Wylie.—53.

M. TUCKER: J'ai pairé avec l'honorable député de Vegreville (M. Hlynka). Si j'avais voté, j'aurais appuyé la décision de M. l'Orateur.

M. CLEAVER: J'ai pairé avec l'honorable député de Bow-River (M. Johnston). Si j'avais voté, j'aurais appuyé la décision de M. l'Orateur.

M. LITTLE: J'ai pairé. Si j'avais voté j'aurais appuyé la décision de M. l'Orateur.

M. RICHARD (Gloucester): J'ai pairé avec l'honorable député de Royal (M. Brooks). Si j'avais voté, j'aurais appuyé la décision de M. l'Orateur.

(Texte)

M. DORION: J'ai pairé avec l'honorable député de Labelle (M. Lalonde). Autrement, j'aurais voté contre le maintien de la décision de l'Orateur.

M. GAGNON: J'ai pairé avec l'honorable député de Montmagny-L'Islet (M. Lesage). Autrement, j'aurais voté contre le maintien de la décision de l'Orateur.

(Traduction)

M. CLARENCE GILLIS (Cap-Breton-Sud): Comme je proposais, hier soir, le renvoi de la suite du débat à une séance ultérieure, j'ai remarqué que plusieurs de ceux qui siègent aux banquettes ministérielles ne semblaient guère désireux de prolonger la discussion. La levée de la séance quinze minutes plus tôt que de coutume n'a guère paru leur sourire. On semble évidemment empressé à...

Le très hon. M. MACKENZIE: J'invoque le Règlement. Nous nous sommes immédiatement rendus à la proposition de l'honorable député.

Une VOIX: Mais de mauvaise grâce.

Une autre VOIX: Allons donc!

L'hon. M. ABBOTT: Vous avez agi de la sorte pour que votre discours soit consigné dans un seul numéro des *Débats*.

M. GILLIS: Ce n'est pas ce qui me préoccupe le plus. Je tiens surtout à rafraîchir la mémoire des honorables vis-à-vis concernant la multitude des promesses qu'ils ont faites durant les six années de guerre. Le temps que je prendrai, cet après-midi, sera bien employé, car je persiste à croire que, si ces messieurs ont la mémoire courte, ils ont au moins une conscience.

Ce que la Chambre étudie présentement, c'est le principe à la base du bill qui lui est soumis. Il s'agit de déterminer s'il y a lieu de maintenir les régies au Canada. Je consacrerai donc quelque temps, cet après-midi, à l'étude des principes dont s'inspire la mesure, car nous pourrions ensuite, en comité, en examiner de plus près tous les détails. Mais nous ne pourrions traiter alors les principes dont le bill s'inspire ou devrait s'inspirer. Même si elle consacre bien du temps à éclaircir cette question, la Chambre ne le regrettera pas, car les principes à la base du bill sont ceux pour lesquels nous avons combattu pendant les six ans de guerre et sacrifié bon nombre de nos jeunes.

En dépit du fait que la Chambre compte plusieurs groupes, le débat sur le projet de loi à l'étude nous divise en deux camps. Le parti conservateur progressiste, le parti libéral et le parti créditiste ont déclaré catégoriquement au cours de la discussion qu'ils croient en la libre entreprise. Le groupe dont je fais partie préconise, au contraire, une société dirigée. La question, sur laquelle il n'existe que deux opinions, se pose donc nettement à la Chambre.

Aux partisans de la libre entreprise, je rappelle que ce régime nous a trahis par deux fois de notre vivant, qu'il a provoqué une guerre mondiale.

Des VOIX: Non.

M. GILLIS: Je savais que j'irriterais quelqu'un. Lancez une pierre parmi une bande de loups, vous en frapperez un et il hurlera. J'ai dit que je tenterais de réveiller la conscience des honorables députés car, à mon sens, ils n'en sont pas dépourvus, comme le prouvent les interruptions fréquentes qui dénotent un commencement de remords.